



**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



05088882

Deposé au greffe du Tribunal de Commerce
de la ville de Bruxelles, le 15/6/05
~~Le greffier,~~

Grefte

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **COOPERATIVE SAINT-ANTOINE**

Forme juridique **Société Coopérative à Responsabilité Illimitée et Solidaire**

Siege **Boeur 14A - 6662 TAVIGNY**

N° d'entreprise **454.884 567**

Objet de l'acte **Nominations et démissions**

Suite à l'Assemblée Générale du 15 décembre 2004, les modifications suivantes ont lieu d'être actées.

- Monsieur Maurice NEU, résidant à Boeur 13 - 6662 TAVIGNY donne sa démission de la Coopérative Saint-Antoine à partir du 1^{er} janvier 2005
- Madame Marina DETERME, résidant à Boeur 13A - 6662 TAVIGNY devient membre de la Coopérative Saint-Antoine à partir du 1^{er} janvier 2005
- Monsieur Yvan CREMER, résidant à Boeur 14A - 6662 TAVIGNY devient membre de la Coopérative Saint-Antoine à partir du 1^{er} janvier 2005
- Le capital social a été fixé au moment de la constitution à 300 000 francs belge. Le capital social est converti en euros, soit 7436 81 euros, représenté par 30 parts de 247.89 euros chacune

Nous déposons une copie du PV de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2004.

Francis CREMER
Administrateur Délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature